



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 juin 2023
Français
Original : anglais

Lettre datée du 9 juin 2023, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que les Émirats arabes unis, qui assurent la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de juin 2023, entendent tenir une réunion d'information au niveau ministériel, au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales », sur le thème « Les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix », le mercredi 14 juin 2023 à 10 heures, dans la salle du Conseil. La note de cadrage est jointe à la présente (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentante permanente
(Signé) Lana Zaki **Nusseibeh**



Annexe à la lettre datée du 9 juin 2023 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies

Note de cadrage établie pour la réunion d'information du Conseil de sécurité sur le thème « Maintien de la paix et de la sécurité : les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix », qui se tiendra le 14 juin 2023

Introduction

Le 14 juin 2023, les Émirats arabes unis, assurant la présidence du Conseil de sécurité, tiendront une réunion d'information de haut niveau sur le thème « Les valeurs de la fraternité humaine pour la promotion et la pérennisation de la paix », au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales ». La réunion sera l'occasion d'étudier la manière dont l'intolérance, les discours de haine et l'incitation à la haine, le racisme et autres manifestations de l'extrémisme contribuent à exacerber les menaces sur toutes les phases de l'action de paix, ainsi que le rôle que les valeurs de la fraternité humaine, de la tolérance et de la coexistence pacifique peuvent jouer dans la promotion et la pérennisation de la paix.

Contexte

Au cours des 20 dernières années, la communauté internationale a mis en place une architecture de prévention globale destinée à aider les États Membres à faire face aux menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Pour autant, les mesures existantes n'ont pas permis d'éliminer l'intolérance et l'extrémisme comme facteurs de conflit. Le nombre de conflits violents qui font rage dans le monde est sans précédent depuis la seconde guerre mondiale : 2 milliards de personnes vivent dans des régions touchées par un conflit. L'intolérance, les discours de haine et l'extrémisme sont des multiplicateurs de risques majeurs qui peuvent favoriser le déclenchement, l'intensification et la récurrence des conflits.

L'intolérance, créant des dissensions entre les êtres, peut conduire à l'éclatement de conflits. Des discours de haine peuvent être proférés pour déshumaniser des groupes entiers de personnes, générant un climat de peur et de défiance pouvant engendrer la violence, comme l'a montré le génocide au Rwanda, en 1994. Ils peuvent aggraver les conflits en radicalisant les individus et les groupes, en déclenchant des cycles de représailles et en alimentant la violence intercommunautaire. Les extrémistes utilisent l'Internet et les médias sociaux pour répandre une propagande génératrice de discorde, en propageant désinformation, discours de haine et théories du complot, entraînant, dans certains pays, des violences à l'égard des minorités. L'intolérance, les discours de haine et d'autres manifestations d'extrémisme peuvent également nuire à la consolidation de la paix dans les situations d'après-conflit en sapant la confiance, en fomentant l'exclusion et en inhibant le dialogue. Une telle situation s'est produite au lendemain de la guerre en Bosnie-Herzégovine qui a fait rage entre 1992 et 1995, où la prévalence de l'intolérance a entravé les efforts de consolidation de la paix. Il est manifestement urgent de mener une lutte plus efficace contre l'intolérance et l'extrémisme, avant que la violence et les conflits n'éclatent.

La communauté internationale se trouvant aujourd'hui face à un faisceau de menaces plus complexe, diffus et mouvant, il importe que l'Organisation des Nations Unies adapte son action de manière à mieux aider les États Membres à atténuer ces menaces, à gérer les risques, à renforcer la résilience et à éviter l'éclatement de conflits. Les stratégies de prévention doivent être recalibrées pour tenir compte de cette situation d'urgence. Elles doivent prendre en considération les vues des

personnes les plus touchées, en particulier les femmes et les jeunes. En ce qui concerne l'intolérance, les discours de haine et l'extrémisme, il importe d'étudier les incidences de ces phénomènes sur toutes les phases de l'action de paix, soit la prévention et le règlement des conflits, la consolidation de la paix et le développement durable. Il faut, dans ce contexte, tenir des discussions politiques associant des communautés de pratique qui, jusqu'ici, fonctionnaient essentiellement en vase clos.

Objectifs

La réunion a vocation à mieux faire connaître le rôle essentiel que les valeurs de la fraternité humaine peuvent jouer dans la promotion et la pérennisation de la paix et dans la prévention de l'intolérance et de l'extrémisme. Elle s'inspire du document intitulé « La fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune », cosignée par le Pape François et le Grand Imam Ahmed el-Tayeb en février 2019, et sur la résolution [75/200](#) (2020) de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a souligné que la tolérance, le pluralisme, le respect mutuel et la diversité des religions et des convictions font prospérer la fraternité humaine.

La réunion est par ailleurs l'occasion pour les États Membres de réaffirmer leur engagement de prévenir les conflits et de promouvoir et pérenniser la paix, notamment en favorisant une meilleure appréhension de la manière dont la consolidation de la paix, le développement durable et la résilience de la société peuvent contribuer à la paix et à la sécurité. Cette prise de conscience de l'importance que revêt la prévention fait écho à la vision exposée par le Secrétaire général dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » et articulée dans les résolutions jumelles de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, de 2016, sur la consolidation et la pérennisation de la paix, à savoir les résolutions [70/262](#) et [2282](#) (2016), respectivement.

Pour soutenir et renforcer l'architecture de paix et de sécurité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, il sera essentiel d'examiner comment le Conseil de sécurité peut mieux relever les multiples défis que représentent l'intolérance et l'extrémisme. Toutefois, aux fins d'étudier le large spectre de l'extrémisme et ses incidences potentielles sur toutes les phases de l'action de paix, la réunion visera à élargir le débat, pour ne pas se limiter à l'examen des implications en termes de terrorisme mais pour faire comprendre toute l'étendue des menaces potentielles liées à l'intolérance, aux discours de haine et à l'extrémisme.

Les menaces que représentent l'intolérance et l'extrémisme ne sauraient être atténuées par la mise en œuvre d'une méthode unique, l'intervention d'un seul acteur ou l'application d'une seule solution : il faut, à cet égard, prendre en compte toute une série de solutions dans plusieurs domaines d'action, tels que l'éducation, l'égalité des genres, la cohésion sociale, la prévention des conflits et la consolidation de la paix. La réunion vise à renforcer les efforts déployés par les entités des Nations Unies, les États Membres et les acteurs de la société dans son ensemble dans la perspective des mesures et stratégies qui peuvent être adoptées pour lutter contre les facteurs d'intolérance et d'extrémisme. Il s'agit notamment de faire le point sur les enseignements tirés de la Stratégie et du Plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine de 2019 ainsi que sur le rôle que jouent les dignitaires religieux, les femmes et les jeunes dans le renforcement de la résilience face à l'intolérance et à l'extrémisme.

Questions devant servir à orienter le débat

- Comment l'intolérance, les discours de haine, le racisme et d'autres manifestations d'extrémisme influencent-ils et provoquent-ils le déclenchement,

l'intensification et la récurrence des conflits dans le cadre du mandat du Conseil de sécurité ?

- Quelles sont les lacunes qui empêchent les opérations de paix et les mécanismes de consolidation de la paix des Nations Unies en place de régler les conflits exacerbés par les discours de haine, l'intolérance, le racisme et d'autres manifestations d'extrémisme ?
- En quoi les valeurs de la fraternité humaine, de la tolérance et de la coexistence pacifique peuvent-elles contribuer à renforcer la résilience de la société et à promouvoir et consolider la paix dans les situations d'après-conflit ?
- Comment pouvons-nous renforcer le rôle des dignitaires religieux et des dirigeants communautaires, y compris les femmes, pour promouvoir la tolérance et la coexistence et prévenir l'instrumentalisation de la religion ?
- Quelles mesures et stratégies la communauté internationale, et notamment le Conseil de sécurité, peuvent-ils adopter pour lutter contre l'intolérance et les discours de haine et pour promouvoir la réconciliation et la consolidation de la paix dans les sociétés touchées par un conflit ?
- Existe-t-il des pratiques régionales que l'on puisse considérer comme des modèles de bonnes pratiques permettant de lutter efficacement contre l'intolérance, le racisme et l'extrémisme et contre leurs causes profondes ?
- Comment la société civile et le secteur privé peuvent-ils s'associer avec les partenaires concernés pour élaborer des stratégies propres à promouvoir la tolérance et la fraternité humaine en tant que valeurs contribuant au renforcement de la paix et de la sécurité ?

Modalités d'organisation

La réunion sera présidée par un ministre des Émirats arabes unis. Des exposés seront présentés par le Secrétaire général ; le Grand Imam d'Al-Azhar, le cheik Ahmed el-Tayeb ; un haut représentant du Vatican (à confirmer) ; un(e) représentant(e) de la société civile (à confirmer).
